



MUNICIPALITÉ DE
**Saint-Pierre-
les-Becquets**

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite municipalité.

Monsieur Louis-Vincent Legault donne **AVIS DE MOTION** que sera soumis à une assemblée subséquente, un règlement concernant **MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-216 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**. Le projet de règlement est présenté aux élus et est disponible à la mairie.

ATTENDU QU'il est nécessaire de modifier le présent Règlement de gestion contractuelle pour ajouter les dispositions rendues obligatoires par ces lois et pour y ajouter des mesures facultatives en matière d'octroi de certains contrats à un fonctionnaire ou un membre du conseil de la Municipalité lorsque les conditions applicables sont rencontrées. Certains contrats de service manuels soient attribués à un membre du conseil de l'organisme municipal après qu'une mise en concurrence ait eu lieu.

Le conseiller Louis-Vincent Legault a déposé séance tenante le projet de règlement numéro 2024-287

Le projet de règlement sera disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 110, rue des Loisirs Saint-Pierre-les-Becquets, sur les heures habituelles d'ouverture.

DONNÉ à Saint-Pierre-les-Becquets, ce 11 novembre 2024.

Martine Lafond,
directrice générale et greffière-trésorière

Je, soussignée, Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière, résidant à Sainte-Sophie-de-Lévrard, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 18 h 30, le onzième jour du mois de novembre deux mille vingt-quatre, à chacun des endroits suivants, savoir : bureau municipal et sur le site internet.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 11 novembre 2024.

Martine Lafond,
directrice générale et greffière-trésorière